



## DESRIPTIF DU PRODUIT

### Mode d'action

Le S-Métolachlore est un herbicide systémique, il pénètre dans les plantes lors de la levée, principalement par l'hypocotyle et, dans une moindre mesure, par les racines. La synthèse de nombreux composants de l'adventice, notamment des lipides, est perturbée ce qui entraîne la destruction de la plante.

Le S-Métolachlore appartient à la famille des chloroacetamides, il est classé dans le groupe HRAC 15 (anciennement K3).

**Tableau des usages** - Traitement des parties aériennes, en plein champ  
Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Délai avant récolte (jour)	ZNT aquatique
<b>Grandes cultures</b>					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0.6 L/ha	1/an*	90 jours	20 mètres dont DVP** 5 mètres
Mais, millet, moha	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Soja	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Sorgho	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
Tournesol	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			
<b>Cultures légumières</b>					
Haricots écosés frais (flageolets...) Haricots et pois non écosés frais (haricots verts, pois mange-tout...)	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/an	60 jours	5 mètres
<b>Cultures porte-graines</b>					
Porte-graines : courgette, potiron et coloquinte	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha	1/an	90 jours	5 mètres
<b>Cultures tropicales</b>					
Ananas	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	365 jours	5 mètres
Canne à sucre	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	100 jours	5 mètres

\* Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol » et « soja ».

\*\* DVP: dispositif végétalisé permanent

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse: <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/mrls/>

### Spectre d'efficacité de S-METOLASTAR

Sur ananas et canne à sucre, S-METOLASTAR est généralement très efficace sur les graminées annuelles et efficace sur les dicotylédones annuelles.

### Sensibilité des principales adventices à la dose de 1,04 L/ha de S-Metolastar

GRAMINÉES ANNUELLES	
Digitaire sp.	
Panic pied-de-coq	
Sétaires sp.	
Pâturin annuel	
Ray-grass	

DICOTYLÉDONES ANNUELLES	
Amarante réfléchie	
Chénopode blanc	
Géranium disséqué	
Lamier pourpre	
Matriceira sp.	
Mégarhène annuelle	
Morelle noire	
Mouron des oiseaux	
Renouée persicaire	
Séneçon commun	
Véronique de Perse	

	Très sensible (> 95 %)
	Sensible (> 85 % - 95 %)
	Moyennement Sensible (> 70 % - 85 %)
	Peu Sensible (> 50 % - 70 %)
	Insuffisant (< 50 %)

### INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

#### Recommandations par culture

Afin de limiter les risques de transfert dans l'eau, la dose maximum autorisée sur maïs, millet, moha, tournesol, sorgho et soja est 1.04 L/ha/an.

Afin d'assurer une bonne absorption de S-METOLASTAR par les racines et l'hypocotyle, et par conséquent une efficacité optimale du produit, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide, propre et finement préparé.

Sur betterave : appliquer S-METOLASTAR selon une des méthodes suivantes :

- post-semis / pré-levée de la culture à 0.6 L/ha,
- post-levée (à partir du stade 2 feuilles de la culture).

Sur maïs : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis, en post-semis pré-levée ou en post levée précoce. Dans tous les cas, il convient d'attendre le stade pointant du maïs.

- Quand cela est possible, privilégier le post-semis / pré-levée du maïs.

- Privilégier le pré-semis lorsque une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

- Si une application de S-METOLASTAR en pré-levée est prévue, ne pas appliquer après le stade 3 à 4 feuilles du maïs et, pour assurer une efficacité optimale, utiliser S-METOLASTAR avec un herbicide foliaire, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges. Appliquer S-METOLASTAR sur une végétation sèche.

Sur millet / moha : S-METOLASTAR est utilisable à partir du stade 2 à 3 feuilles de la culture, mais avant le stade 2 feuilles des adventices (jusqu'à 3 feuilles sur graminées). Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sur la culture, mais ils n'ont généralement pas d'impact sur le rendement.

Sur soja : S-METOLASTAR est utilisable en post-semis / pré-levée du soja et après la levée des adventices. Ne pas appliquer le soja dans les 10 jours après l'application. Ne pas utiliser S-METOLASTAR sur soubènes battantes.

Sur sorgho : S-METOLASTAR est utilisable en post-levée du sorgho à partir du stade 3 feuilles, mais avant le stade 3 feuilles des adventices.

Sur tournesol : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis ou en post-semis / pré-levée du tournesol. Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

Sur haricots écosés frais, haricots et pois non écosés frais : S-METOLASTAR est utilisable en pré-levée de la culture. Avant d'utiliser S-METOLASTAR sur ces cultures, consulter votre conseiller technique habituel ou les organismes professionnels concernés.

Sur cultures porte-graines (courgette, potiron et coloquinte) : avant toute application de S-METOLASTAR, demander conseil à la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semence - téléphone : 01.44.82.73.33).

Sur ananas : S-METOLASTAR est utilisable dans les premières semaines suivant la plantation. Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée.

Sur canne à sucre : S-METOLASTAR est utilisable dans les 12 premières semaines suivant la plantation ou la récolte de la canne à sucre.

Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée. Sur *Rottboellia cochinchinensis* (herbe fataque), associer S-METOLASTAR avec un herbicide spécifique, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges.

### Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute perte de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles.

### Recommandations pour les mélanges

Les mélanges expérimentés doivent être utilisés en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En fonction de la filière visée et de l'infestation, utiliser S-METOLASTAR seul, en mélange ou en programme.

### Préparation de la bouillie

(en agiter le bidon avant emploi).

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de S-METOLASTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

### Volume de bouillie

Utiliser S-METOLASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha, ou 200 à 400 L/ha sur ananas et canne à sucre.

### Cultures de remplacement

Pour les cultures de remplacement en cas d'échec de la culture traitée, les possibilités sont : haricot, maïs, soja, tournesol.

Pour toute autre culture, consulter votre conseiller technique habituel.

### Cultures suivantes dans la rotation

Toute culture est possible dans la rotation. En cas de semis d'une graminée fourragère en culture suivante, effectuer un labour après récolte de la culture désherbée avec S-METOLASTAR.

### PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

### BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

#### Stockage du produit

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

#### Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.